



Luttes et conquêtes

Édito

4 millions de chômeurs, 10 millions de mal logés, 8 millions de français sous le seuil de pauvreté... et la seule réponse du gouvernement est l'austérité.

La Fonction publique et ses agents sont donc encore dans le collimateur : 120 000 emplois ont été détruits en 5 ans et le projet de budget 2012 prévoit 30 000 nouvelles suppressions. Les personnels de la DGFIP ne sont pas épargnés: après les 2667 emplois perdus cette année, ce sont encore 2870 nouvelles suppressions d'emplois qui sont programmées pour 2012.

Les agents de la DRFIP d'Ille et Vilaine sont touchés de plein fouet par cette politique de destruction du service public. Les militants de la CGT Finances Publiques 35, qui vous rencontrent régulièrement à l'occasion des tournées de postes et de services ou des HMI, peuvent en témoigner. Dans chaque service le constat est le même: il est impossible d'exécuter l'ensemble de nos tâches dans de bonnes conditions. L'urgence prime et la qualité du travail se détériore ce qui a des conséquences négatives sur le niveau du service public rendu aux contribuables et aussi sur les conditions de travail.

Ainsi depuis plusieurs années, les agents paient un lourd tribut à la mise en œuvre des réorganisations, à l'augmentation des tâches nouvelles, à l'accumulation des notes complexes et des applications informatiques. La hausse des objectifs et bien sûr la baisse importante des effectifs contribuent aussi largement à la souffrance au travail. Dans le privé, comme dans le public, est-il normal de souffrir au travail ? Bernard THIBAUT, qui a participé à notre dernière HMI, a dénoncé cette évolution néfaste à l'ensemble des salariés.

La grève du 29 septembre du service des Pensions de Rennes qui a réuni 87 % des agents est révélatrice de cette détérioration des conditions de vie au travail. C'est l'ensemble des services de notre direction, des SIE aux trésoreries en passant par les CH ou les SIP, qui sont touchés.

Les militants de la CGT interviennent régulièrement pour mettre en garde la direction sur les conséquences de la détérioration des conditions de travail sur la santé des agents. On nous répond que les suppressions d'emplois nous sont imposées et qu'il faut faire avec, qu'il faut prioriser certaines tâches et organiser le travail différemment. Les chefs de service sont ou seront formés à ce management. Des groupes espace métier (GEM) se réunissent et apporteront des solutions adaptées à cette nouvelle organisation. Des réponses en complet décalage avec les attentes des agents et les enjeux de service public...

C'est dans ce contexte qu'auront lieu le 20 octobre les élections professionnelles. Soyez assurés que nos candidats, riches d'une double parité (une véritable parité entre les deux filières et parité femmes/hommes) ont toutes et tous à cœur de se battre avec vous contre les suppressions d'emplois massives, les attaques contre les droits et garanties, le blocage des salaires et la conception productiviste du travail. Vous les connaissez : ils sont présents à vos côtés depuis des années, au travail et dans les luttes. Ils vous représentent et vous défendent sans relâche, viennent vous rencontrer régulièrement, y compris en-dehors des périodes d'élection...

Le 20 octobre, vous vous donnerez les moyens d'être bien représentés et défendus en votant pour la CGT aux CAP (locales et nationales) et aux comités techniques (local et ministériel). ■



LA HMI QUI S'EST TENUE À RENNES le 22 septembre 2011 a réuni environ 200 agents des finances publiques. Bernard Thibault, secrétaire de la CGT, a fait le point sur la situation revendicative nationale. Des collègues sont intervenus pour décrire la dégradation de leurs conditions de travail en lien avec les réformes de structures. Après de nombreuses visites d'entreprises et d'administrations Bernard Thibault a pu témoigner de l'augmentation généralisée de la souffrance au travail. Cette situation est d'autant plus inacceptable que le chômage ne cesse d'augmenter dans un pays où la productivité par salarié est la première du monde. ■

Pôle enregistrement

Durant l'été, nous sommes intervenus auprès de la direction pour trouver une solution aux difficultés rencontrées par les collègues du pôle enregistrement pour traiter le flux toujours plus important des actes et des déclarations.

Les agents concernés doivent, en effet, faire face à une augmentation de la charge de travail et à la complexité de la législation. Ils doivent aussi répondre aux sollicitations de plus en plus exigeantes et pressantes des notaires. Suite à notre intervention, la direction est venue au pôle la semaine suivante. Ainsi la directrice divisionnaire a pu entendre les agents expliquer leurs difficultés. Elle a affecté deux vacataires supplémentaires.

Mais cela ne suffit pas. La direction, une fois de plus, se contente de dire qu'elle est contrainte par les suppressions d'emplois. ■

Dégrèvement sans ordonnancement

(remboursement de crédit de TVA, PPE, bouclier fiscal)

Dans un nouveau contexte CHORUS, le suivi sera dorénavant confié aux SIE en septembre et aux SIP en décembre.

Nous avons déjà dénoncé au dernier CTP ce glissement de tâches vers des services déjà au bord de l'asphyxie et demandé de mesurer la quantité de travaux supplémentaires transférés.

Nous avons réitéré notre demande. La direction ne peut toujours pas quantifier précisément cette augmentation de charge. La seule réponse apportée est qu'une nouvelle organisation est prévue dans les SIE. ■

CGT Finances Publiques 35

DIRCOFI OUEST

2, bd Magenta 35000 Rennes

Tél : 02 99 29 37 89 Mobile : 07 61 56 38 22

Site : www.financespubliques.cgt.fr/35/

Courriels : cgt.drifp35@dgfip.finances.gouv.fr

Le coin des retraité(e)s et futurs retraité(e)s

Pension de réversion : exclusion des fonctionnaires pacsés

PAR UNE DÉCISION rendue publique le 29 juillet 2011, le Conseil Constitutionnel stipule que « seules les années de mariage sont prises en compte pour attribuer le bénéfice de la pension de réversion ».

Ce qui signifie que les personnes ayant vécu au sein d'un couple non marié en sont exclues (vivant en concubinage ou, depuis 1999, sous le régime du PACS)

Le Conseil Constitutionnel, saisi par le Conseil d'Etat, a donc voulu bloquer le rapprochement entre les droits et les devoirs des partenaires pacsés ou mariés.

Cette décision conforte les mesures gouvernementales, les réformes Fillon (2003) et Woerth (2010) prenant pour cible les fonctionnaires et notamment les « avantages familiaux » : les enfants de fonctionnaires nés depuis 2004 ne donnent plus droit à bonification, contrairement au privé; depuis juillet 2010, ce sont les régressions et vexations subies par les mères fonctionnaires de 3 enfants avec départ précipité en retraite le 1er

juillet pour certaines; et donc, ce gouvernement veut rogner les « avantages familiaux », dont la réversion, pour des raisons idéologiques et pour réaliser des économies dans le cadre général de la baisse du montant des pensions.

La logique des évolutions du droit concernant les PACS conduisait à étendre le bénéfice de la réversion aux pacsés.

En 2009, le gouvernement en réponse aux parlementaires de gauche (PS et FG) avait laissé entendre que la réforme de M. Woerth permettrait des avancées. Il n'en a rien été et le Conseil Constitutionnel a pris une décision négative.

En 2009, de façon solennelle, le Médiateur de la République avait condamné « l'iniquité » de la situation française.

Pour la CGT, il va de soi que le droit doit évoluer en fonction des réalités sociales, du mode de vie et des contrats ou pactes institués par la loi. L'article L. 39 du Code des Pensions doit concerner les deux régimes, mariage et pacte civil de solidarité, pour l'attribution du bénéfice de la pension de réversion. ■

Atteinte aux droits syndicaux !

UNE ASSIGNATION au Tribunal de Grande Instance pour les élus CHSCT de l'hôpital de Saint-Malo

Un contrat de retour à l'équilibre va être mis en place sur le Centre Hospitalier de ST MALO à partir de janvier 2012 avec comme impact :

- Des regroupements, transfert d'activité et évolutions capacitaires
- Une augmentation générale de l'activité notamment par une diminution de la DMS
- Un ensemble de train de mesures sur le temps de travail, le contenu du travail avec une logique de mutualisation et de non-remplacement de personnels.
- Un ensemble de dispositifs visant à réduire les consommations de produits hôteliers par la réorganisation de la fonction achat.

Il s'agit en fait d'une restructuration de l'ensemble de l'établissement qui va modifier les conditions de travail de l'ensemble des personnels. Tous les services sont impactés : Administratifs, logistiques, médico-techniques, encadrement, soignant.

La direction de l'hôpital de St MALO est sourde aux témoignages répétés de détériorations continues des conditions de travail. Le Contrat de retour à l'équilibre est un pas de plus franchis dans cette direction. C'est pourquoi les représentants au CHSCT (CGT, SUD, FO), ont décidé de faire appel à un expert agréé (SECAFI-CTS). Ce dernier a pour mission d'analyser les causes de cette détérioration. Il doit faire des propositions pour l'amélioration des conditions de travail et pour la préservation de la santé des agents.

La direction de l'hôpital a engagé une action en justice pour tenter de s'opposer à cette expertise demandée par le CHSCT. A la demande de l'avocat de l'hôpital l'audience du 13 octobre a été reportée, affaire à suivre. ■

Pensions : mobilisation générale !

LE 28 JUILLET, les agents du service des pensions de Rennes et Bordeaux étaient en grève à 75% pour leurs revendications. Refusant d'être transformés en call-center, ils voulaient obtenir des garanties fortes sur le temps quotidien en vacation téléphonique, des formations de qualité, une compensation indemnitaire pour leur travail spécifique et contraignant.

Devant le refus catégorique de la direction, ils ont décidé avec Bordeaux de repartir dans l'action à la rentrée. Le 29 septembre, c'est à 87% qu'ils ont été dans la grève ! Un message fort et clair... que la direction

n'a pas entendu ! Le 30 septembre, en réunion à Bercy, le directeur responsable de la filière gestion publique a renouvelé son refus. La seule petite avancée qu'il consent à accorder : des petits aménagements à la marge pour le midi et vendredi soir... et encore, aménagements partagés et en alternance avec le centre de Bordeaux !

Loin de se décourager, les agents de Rennes ont décidé ensemble qu'ils vont continuer la lutte ! La CGT est à leurs côtés depuis le début et continuera à les soutenir et les aider !

Les agents des pensions nous montrent le chemin : celui de l'action collective ! Solidaires et déterminés nous obtiendrons satisfaction ! ■

Travaux dans les trésoreries

AU DERNIER CTPD nous avons demandé un point sur les relogements de trésoreries. Nous avons fait remarquer qu'enfin les collègues de Chartres allaient pouvoir intégrer leurs locaux neufs, après avoir été maintenus pendant près de cinq ans dans un algéco insalubre et dangereux.

Nous avons de nouveau protesté contre l'état de la trésorerie de ST-MEEN-LE-GRAND : locaux inadaptés, trop petits, mal agencés et inaccessibles pour les personnes à mobilité réduite. La direction reconnaît le problème mais avoue son impuissance à le régler. Et les agents continuent à travailler dans des conditions totalement inacceptables !

Trésoreries de CHATEAUGIRON et BAIN-DE-BRETAGNE : les dossiers suivent leur cours. Les plans sont arrêtés, reste à traiter la question des financements, problème relevant des collectivités locales. ■

Création des SIP de Saint Malo Nord et Sud

EN CTPD, APRÈS AVOIR RAPPELÉ notre opposition à la mise en place des SIP dans tout le département, nous avons eu un débat avec la direction sur les raisons de maintenir la création du SIP de Saint Malo au 1er décembre alors que la fin des travaux interviendra au mieux au printemps prochain.

Il nous a été répondu que cette solution transitoire serait la moins mauvaise pour les agents. Et qu'il ne fallait surtout pas créer chez eux une inquiétude supplémentaire en reportant la mise en place du SIP.

Nous avons dénoncé cette stratégie. La véritable raison de cette précipitation

est en réalité l'obligation qui est faite à chaque DRFIP ou DDFIP par la DG de mettre en place les derniers SIP au plus tard au 1er décembre 2011.

Les agents devront ainsi subir à la fois les travaux, le déménagement du site de Saint Malo Nord et la mise en place du SIP.

Le service au public ne pourra donc que se détériorer.

Pour ces raisons, nous avons demandé, comme les collègues du SNUI, le report de l'ouverture des SIP malouins à la fin des travaux.

Quelques jours après, le directeur général Philippe PARINI donnait partiellement satisfaction à cette revendication en reportant la création du SIP St-Malo SUD à la date de fin des travaux. ■

Le livre noir du management d'Isabelle BOURBOULON

Ed Bayard 282 pages (19 euros)

LA PÉRIODE, avec son taux d'absentéisme, son niveau de prise de tranquillants, ses suicides en chaîne, incite évidemment à dresser un constat "noir" du management. Pour autant l'auteur n'a pas fait l'économie du parcours des théories managériales et des boîtes à outils en usage pour le management des personnels. Le New Public Management à l'endroit des administrations publiques n'est pas plus oublié. Une première partie décrit à ce propos "l'imposture managériale" dans toute son ampleur avant de passer à une seconde qui porte sur "Résistances et actions". Ici l'auteure fait appel, c'est l'intérêt du livre, à de nombreux auteurs critiques, dont des syndicalistes, disposant d'une longue expérience sur plusieurs sujets en lien avec le travail et les risques psychosociaux. Cette seconde partie ouvre des pistes soit pour résister soit pour travailler autrement. Ici l'auteure évoque l'économie sociale et solidaire (ESS) et ses promesses de coopération et de solidarité. Elle pointe aussi une limite sous forme de question : L'ESS est-elle une alternative au système économique dominant ?

En conclusion apparaît une nécessité : faire vivre la démocratie d'entreprise, la démocratie sociale. Désormais on sait que c'est vital. ■

NE RESTEZ PAS ISOLÉS ... ADHÉREZ !

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Poste : _____

Service : _____

Grade : _____ Indice : _____ Échelon : _____

Temps partiel : _____%

Courriel : _____

Signature : _____